



Nombre de clubs présents ou représentés : **82 clubs / 91 (90.10%)**

Nombre de votants : **80 clubs / 91 (87.90 %)**

Nombre total de voix : **363 / 390 (93.10 %)**

Clubs représentés sans pouvoir de vote : **NAY FC – PAU CYRSEK**

Clubs absents et non représentés : **ARUDY USM – PAU FC ESPAGNOL – ETOILE BEARNAISE FC – CIBOURE FC – REBENACQ FC – ENT. AYGUELONGUE – OUSSE FC – ARDANAVY FC – NORD EST BEARN ES**

Préambule

Après que les représentants des clubs ont pris place dans la salle du cinéma Saint-Louis de Saint Palais, le Président Matthieu Rabby lance l'extinction des lumières et la diffusion d'une vidéo d'une durée d'une heure et demie :

- Il s'agit probablement d'une première en France concernant un district et peut-être même une institution footballistique ;
- Le film intègre naturellement les standards classiques d'une Assemblée générale ordinaire dans un enchaînement fluide : quorum, votes, rapport moral, rapport financier, interventions des personnalités, récompenses, médailles,... ;
- Un entracte a été prévu comme pour toute séance de film « à l'ancienne » : distribution de boissons et friandises,... ;
- Le film complet est disponible sur Youtube sur le lien suivant =>
<https://www.youtube.com/watch?v=rssQBigLW1A>

Cette séance inédite sur une idée originale du Président n'aura été possible et réalisable qu'avec la collaboration efficace des élus, des clubs, d'invités, des bénévoles du District et des salariés. Que chacune, chacun en soit remerciés.

1 – Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Le quorum pour l'assemblée générale est atteint avec 80 clubs représentant 363 voix / 390.
- ❖ **Homologation procès-verbal AG ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2023 à Carresse, publié le 17 août 2023)**

Les représentants des clubs sont appelés à homologuer le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du dimanche 28 mai 2023 à Carresse :

317 voix pour (96.35%)

12 voix contre (3.65%)

Adopté à la majorité



❖ Rapport moral du Secrétaire Général saison 2022/2023

335 voix pour (98.82 %)

4 voix contre (1.18 %)

Adopté à la majorité

❖ Remise des récompenses

⊕ Aux champions 2022/2023

SENIORS

D1 : MOURENX AVENIR
D2 : FC 3A
D3 : LESCAR 3
D4 : BIDACHE

JEUNES

U19 EXC : QUAND MÊME ORLEIX (65)
U19 D1 : ENT MARSAN/YGOS/ABS (40)
U17 ELITE : ELAN BOUCALAIS
U17 EXC : HENDAYE
U17 D1 : ENT FAMEB/FC2V
U17 D2 : AFC DU HAMEAU
U15 ELITE : GROUPEMENT MIEY DE BEARN
U15 EXC : JURANCON
U15 D1 : ESMAN
U15 D2 : ARIN LUZIEN 2
U15 D3 : ENT. NAVARRENX/MONEIN

FEMININES

Seniors F à 11 :
D1 : Ent. St MARTIN DE SEIGNANX-LABENNE (40)
D2 : St PALAIS
D3 : MOURENX – BOURG
U17 F à 11 :
Niveau 1 : POLE MONTOIS (40)
Niveau 2 : ES PYRENNENNE
U17F à 8 :
Niveau 1 : CAMBO
U13F à 8 :
Niveau 1 : POLE MONTOIS (40)
Niveau 2 : LESCAR



- ⊕ Bons d'achat du Fair-Play
- ⊕

D1

1. SAINT PALAIS US (15,5 pts/20) – 650€
2. OLORON BEARN FC (18 pts / 20) - 300€

D2

1. BOURNOS DOUMY GARLEDE (9 pts / 20) – 400€
2. PARDIES OLYMPIQUE 2 (10 pts / 20) – 200€

D3

1. KAMBOKO IZARRA (5,5 pts/20) – 300€
2. PAU FA BOURBAKI 2 (6,5 pts / 20) – 150€

- ⊕ Individuelles

Médaille argent

- Raphaël BLONDET
- Jean Marie GRUEL
- Jean Pierre MAINARD
- Sylvie OYHENART
- Philippe SILLARD
- Serge SUBIAS

Médaille vermeil

- Virgile ALBINO
- Emmanuelle BISARO
- Jean Claude LAMARQUE
- Gérard TAUZIN (absent le 02/09)

Médaille or

- Pierre MELIANDE
- Simone MIRANDE
- René TRABESSE

2 - Assemblée générale élective

En réunion le 16 août, les élus avaient décidé de soumettre au vote de l'assemblée, l'intégration de Marie-Aude Hourcaillaou au sein du Comité de Direction.

Après sa présentation, il est proposé aux clubs de l'élire au sein du comité de direction.

314 voix pour (94 %)

20 voix contre (6%)

Adopté à la majorité



3 - Assemblée générale financière

- Présentation des comptes 2022/2023 (compte de résultat et bilan)

Après les présentations effectuées par la comptabilité, l'expert-comptable et la commissaire aux comptes, il est demandé aux clubs de s'exprimer quant à l'adoption des comptes 2022/2023 puis dans la foulée de décider de l'affectation du résultat de l'exercice (+ 23.762 euros) en « report à nouveau ».

307 voix pour (95%)

16 voix contre (5%)

Adopté à la majorité

- Affectation du résultat 2022/2023

260 voix pour (91.88%)

23 voix contre (8.12%)

Adopté à la majorité

- Présentation et vote du budget prévisionnel 2023/2024

321 voix pour (95.25 %)

16 voix contre (4.75%)

Adopté à la majorité

Le film touche à sa fin avec les remerciements du Président sur un générique de fin digne d'un film classique rendu possible grâce à son réalisateur Thibault Soccarros.

Après que le rideau retombe sur l'écran sous une salve d'applaudissements et que la lumière revient dans la salle, une seule question est posée par le co-président du FC3A au sujet de la formation. Le Président et le CTR PPF lui donnent des précisions à ce sujet.

Plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 12 h 30

Dans la foulée, tous les dirigeants quittent la salle pour rejoindre le buffet servi par les dirigeants de l'US Saint Palais.

Le Président,

M. RABBY

Le Secrétaire Général,

M. LACOUÉ-NEGRE